

# Avis sur le rapport belge pour la Voluntary National Review

AG CFDD 30/05/2017

## Sustainable Development Goals

 **SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS**

**1 NO POVERTY**  


**2 ZERO HUNGER**  


**3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING**  


**4 QUALITY EDUCATION**  


**5 GENDER EQUALITY**  


**6 CLEAN WATER AND SANITATION**  


**7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY**  


**8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH**  


**9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE**  


**10 REDUCED INEQUALITIES**  


**11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES**  


**12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION**  


**13 CLIMATE ACTION**  


**14 LIFE BELOW WATER**  


**15 LIFE ON LAND**  


**16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS**  


**17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS**  




INFORMATION



**HIGH-LEVEL POLITICAL FORUM ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT**


**BELGIUM IS PART OF THE 2017 VOLUNTARY NATIONAL REVIEWS OF THE HIGH-LEVEL POLITICAL FORUM ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

Madame la Présidente du CFDD,  
Chère Madame Aelvoet,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter officiellement l'avis du CFDD, conjointement avec les organes de concertations des entités fédérées<sup>1</sup> qui sont présents en tant qu'observateurs au sein du CFDD, à propos du projet de rapport belge du National Voluntary Report – SDG's ci-joint, afin que nous puissions l'adapter si nécessaire.

Je vous saurais gré de nous communiquer votre avis conjoint pour le 31 mai 2017.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Chère Madame Aelvoet, l'assurance de mes salutations respectueuses.



Marie Christine MARGHEM

USAGE INTERNE - N5 - INTERN GEBRUIK

**HLPF NVR 2017**  
**Draft Report Belgium**  
*(v3 – 27/04/2017)*

DRAFT

# Les autres conseils

- Conseil de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale (CERBC)

1                    **Projet | Avis sur le rapport belge pour la Voluntary**  
2                    **National Review 2017 (version 3)**  
3

- 4                    ○ Cet avis a été préparé – comme demandé par la CIMDD – par les organes consultatifs suivants :  
5                    CFDD, ...

6  
7                    **1. Contexte**

- 8                    [a] Le Sustainable Development Summit<sup>1</sup> des Nations unies s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015 à  
9                    New York. Lors de ce sommet, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté la déclaration  
10                    *Transforming our World: the 2030 Agenda for Sustainable Development*<sup>2</sup>. L'élément central de  
11                    l'accord conclu lors du sommet est une série d'ODD.<sup>3</sup> Il s'agit concrètement de 17 ODD et de 169  
12                    cibles.<sup>4</sup> Le *2030 Agenda for Sustainable Development (2030 ASD)* se compose de cinq parties : un  
13                    préambule, une déclaration politique, un aperçu des ODD et cibles, un chapitre consacré aux  
14                    'Means of Implementation' et au 'Global Partnership' ainsi qu'un chapitre consacré au 'Follow-up  
15                    and review'.  
16                    [b] La Belgique présentera une *Voluntary National Review (VNR)* durant le *High-Level Political Forum*  
17                    (HPLF<sup>5</sup>) de 2017.<sup>6</sup>  
18                    [c] Les parties prenantes ont réagi de deux façons au rapport établi par la Belgique pour cette VNR.  
19                    D'une part, il a été demandé aux membres du CFDD de fournir une contribution préalable. Ce fut le

# Contexte

- La Belgique présentera une *Voluntary National Review* (VNR) durant le *High-Level Political Forum* (HPLF) de 2017.
- Les parties prenantes ont réagi de deux façons au rapport établi par la Belgique pour cette VNR.
  - document de compilation
  - un avis sur le projet de rapport pour la VNR
- Vu le délai très court dans lequel cet avis a dû être rédigé, la décision a été prise d'émettre un avis général. En effet, il était impossible d'aborder dans les détails toutes les parties du projet de rapport pour la VNR et tous les ODD séparément.

## 2.1 Remarques générales

- [2] une approche équilibrée
- [4] Les conseils sont satisfaits de pouvoir apporter leur contribution au processus du VNR.
- [5] Les conseils déplorent le fait qu'ils aient dû élaborer un avis dans un délai très court et qu'ils aient dû insister fortement auprès des responsables politiques pour pouvoir jouer un rôle structurel suffisant dans ce processus.



## 2.2 Remarques concernant les différentes parties du projet de rapport

- [6] Un rapport équilibré pour la VNR devrait renfermer les trois composantes suivantes : (1) une présentation d'initiatives et de plans stratégiques qui répondent aux ODD, (2) une estimation honnête et autocritique du résultat obtenu par notre pays en termes de réalisation des ODD et (3) une analyse de la façon dont les ODD modifient la pratique décisionnelle et des adaptations ultérieures qui sont nécessaires pour pouvoir réaliser entièrement les ODD. Une analyse de l'ensemble du projet de rapport révèle une prédominance relative de la présentation d'initiatives et de plans stratégiques existants.
- [7] une attention structurelle → concept de cohérence politique pour un développement durable

- [10] L'aperçu fourni dans cette partie permet de comprendre la plus-value et les défis de la structure institutionnelle de notre pays.
- [11] Il existe une différence entre le fait de décrire ce qui existe ou ce qui devrait exister sur la base du cadre légal et le fait d'indiquer si ces structures et plans fonctionnent ou exercent un effet réel. Pour ce qui est du niveau fédéral, il est curieux que ce volet puisse donner l'impression de fonctionner normalement dans l'instrument légal alors que, par exemple, le plan fédéral de développement durable annoncé depuis des années n'est toujours pas d'actualité. Il serait bon pour plus de transparence que le rapport l'ajoute et l'indique également.

- [12] Une remarque similaire peut être formulée au sujet de la stratégie nationale de développement durable qui est mentionnée à différents endroits dans le rapport. Les lecteurs du rapport peuvent éventuellement avoir l'impression que notre pays dispose d'un plan d'action politique robuste et national pour parvenir à une transposition cohérente et contrôlable des ODD.
- [13] La présentation dans le projet de rapport pour la VNR de la façon dont les parties prenantes ont été impliquées dans le processus est trop réjouissante.

- [16] Il est bon qu'une description de contexte qui fournit une estimation des défis réels par soit chaque fois reprise au début de la description des ODD individuels. Ce contexte est généralement équilibré et cette même approche équilibrée devrait aussi être appliquée au restant du texte par ODD.
- [19] Il est bon qu'une attention soit chaque fois accordée à la dimension internationale des différents ODD. Le terme 'international' est surtout interprété dans le sens d'une appartenance à la politique externe de notre pays et essentiellement à la politique de coopération au développement.

- [20] Une évaluation globale du résultat obtenu par notre pays pour l'ensemble des ODD fait défaut dans le rapport. Notre pays obtient un résultat convenable à de nombreux égards, mais il est important (aussi en vue d'un reporting transparent) d'envisager également les ODD pour lesquels notre pays n'enregistre pas un bon résultat à l'heure actuelle. Le fait que de nombreux plans d'action aient été élaborés pour les ODD concernés ne permet pas (encore) dans certains cas d'obtenir aussi un bon résultat. Les conseils insistent pour que le gouvernement accorde une attention toute particulière aux ODD les plus transformatifs pour lesquels la Belgique obtient des résultats insuffisants, sur base notamment de certaines études ou analyses et du matériel repris dans l'annexe statistique.

- [21] Il serait bon également qu'une analyse globale de la façon dont la structure institutionnelle actuelle favorise ou non la mise en œuvre des ODD soit reprise dans cette partie.
- [22] Certaines remarques plus générales:
  - ODD 12: économie circulaire/ quantité réelle de ressource utilisées
  - ODD 1: pauvreté
  - Coopération belge au développement/ économies
  - Financement international de la lutte contre le changement climatique
  - Agenda Travail Décemment

- [23] stratégie nationale / suivi et mise en oeuvre / événement de sensibilisation / les parlements
- [25] la dimension du genre
- [29] Les conseils apprécient le travail qui a déjà été fourni par les services concernés dans le domaine de la fourniture de données désagrégées.
- [30] Les conseils se posent des questions sur la pertinence des indicateurs choisis par ODD.

## 2.3 Remarques concernant le trajet de suivi

- [31] Les conseils demandent un feed-back concernant la façon dont le projet de rapport pour la VNR a été adapté après cet avis. Les conseils demandent que les ministres concernés du Gouvernement fédéral organisent une table ronde avec le CFDD et ce, avant le HLPF. Les conseils proposent que le rapport pour la VNR soit présenté aux parlements. Enfin, les conseils souhaitent être informés au sujet de la délégation belge pour le HLPF.
- [32] Les conseils espèrent obtenir rapidement plus de clarté au sujet du premier moment d'évaluation intermédiaire de la réalisation du 2030 ASD qui est prévu à l'automne 2017.



# Table ronde ODD

- **Mardi le 20 juin, 14h00**